

Règlement courses *En Baskets contre le Diabète*

Samedi 14 novembre 2026

Course de 10km (solo) ou 10km relais (en duo) (5km chacun)

Relais parents / enfants

Marche populaire

Art. 1 : Organisation

Cette course n'est pas inscrite au calendrier des courses hors stade de la FFA ; elle est organisée par Novo Nordisk avec la collaboration de la Section Running Novo Nordisk Entreprise.

La course « *En Baskets contre le Diabète* » de Novo Nordisk est intégrée à la Journée Mondiale du Diabète qui se déroulera le samedi 14 novembre 2026 à Chartres (28000) Place des Epars à partir de 14h.

Art. 2 : Définition de chaque épreuve

Les départs et arrivées de chaque course et de la marche s'effectueront au départ de la Place des Epars ; le relais parents / enfants s'effectuera sur le côté de la place des Epars en direction du Théâtre.

Marche populaire : départ à 15h

Le départ de la marche s'effectuera sur la place des Epars à 28000 CHARTRES non encadrée et en autonomie du départ à l'arrivée. Seul un guide fil partira devant avec des accompagnateurs afin de suivre les marcheurs en cas de nécessité de secours.

Le parcours Urbain est d'environ 8 km avec des passages de marches et de petits sentiers.

Course N°1 : Relais parents / enfants (de 5 ans à 10 ans) départ à 17h00

Le déroulement du relais s'effectue :

L'enfant part le premier pour effectuer une distance d'environ 1km avec le témoin d'équipe dans la main.

Il revient au point de départ et passe le témoin au parent qui l'attendait. Celui-ci part à son tour faire le même km ; l'enfant attend son parent (encadré par des bénévoles) à l'endroit où il est revenu.

Le parent rejoint l'enfant ; puis ils partent tous les 2 pour effectuer le dernier tour ensemble.

Il est obligatoire qu'ils passent la ligne d'arrivée ensemble.

Il n'y a pas de classement sur cette course, chaque enfant est récompensé.

N.B. : Les courses N°2 et N°3 comportent des passages sur routes, sentiers, et marches.

Course N°2 10km solo : départ prévu à 19h00

Selon le parcours défini.

La course est ouverte à partir de la catégorie « minimex » :

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1991 et avant
Seniors	SE	1992 à 2003

U23 / Espoirs	ES	2004 à 2006
U20 / Juniors	JU	2007 et 2008
U18 / Cadets	CA	2009 et 2010
U16 / Minimes	MI	2011 et 2012
U14 / Benjamins	BE	2013 et 2014
U12 / Poussins	PO	2015 et 2016
Éveil Athlétique	EA	2017 à 2019
Baby Athlé	BB	2020 et après

Uniquement les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes seront récompensés.

Course N°3 10km en relais : départ à 19h en même temps que le 10km solo

Selon le parcours défini.

La course est ouverte aux coureurs à partir de la catégorie « minimes ».

Le duo sera attendu Place des Epars, le premier coureur prendra le départ officiel de la course en direction du point de relais (en même temps que le départ du 10km solo) et le second coureur sera emmené par, au choix, une navette prévue à cet effet ou par ses propres moyens au point de relais afin de réaliser le passage de témoins avec le premier coureur.

Le deuxième coureur prendra la direction de l'arrivée Place des Epars selon le parcours tandis que le premier coureur sera ramené Place des Epars par une navette.

Tout deux se retrouveront sur la Place des Epars.

Seuls les trois premiers duos seront récompensés.

Un échauffement, un briefing et un rappel des consignes de sécurité seront donnés avant le départ de la course sur la ligne de départ.

Art. 3 : Assurance Parcours

Parcours mi-route, mi-chemin. Un balisage du parcours sera fait.

L'organisation se donne le droit de changer le parcours des courses en cas de besoin selon les conditions météorologiques du jour J (exemple : problème sur les chemins empruntés).

L'épreuve est couverte par une assurance Responsabilité Civile souscrite par les organisateurs.

Les participants licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants non licenciés de s'assurer personnellement.

La responsabilité de l'organisateur sera déchargée en cas d'abandon, de disqualification pour pointage tardif, sur décision médical ou sur décision de l'organisation.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident résultant d'une insuffisance physique pendant ou après l'épreuve ainsi que pour les vols et accidents pouvant survenir sur le site de la course, parcours et stationnements.

Art. 4 : Sécurité et respect

Des bénévoles signaleurs (gilet jaune ou bleu) seront présents sur tout le parcours pour assurer la sécurité et servir de relais antenne pour le service médical. Chaque signaleur disposera d'un téléphone portable.

Chaque participant s'engage à respecter les consignes de l'organisation ; le code de la route, aussi à respecter la nature (chemins, bois, routes, etc..), sans jeter de détritrus.

Le parcours de la course passera sur le site privé de l'entreprise Novo Nordisk, il est demandé que celui-ci soit respecté au passage de la course afin de laisser les collaborateurs du site disposer de leur lieu de passage également emprunté par les coureurs. Également, le parcours prévu doit être respecté et aucun coureur n'est autorisé à en sortir.

Tout concurrent surpris au non-respect de cette charte se verra éliminer de la course.

La sécurité et le service médical seront assurés avec la présence d'une équipe secours au départ et à l'arrivée. Des médecins seront présents sur place et prêts à être véhiculés à moto pour intervenir sur le parcours en cas d'urgence.

Art. 5 : Ravitaillement et logistique

Un ravitaillement sera proposé après l'arrivée sur la zone d'arrivée prévue à cet effet.

Un ravitaillement à mi-parcours sur la course sera proposé.

Toilettes publiques disponibles aux alentours du site de l'évènement.

Une consigne sera disponible. En revanche, ni vestiaires ni douches ne seront disponibles.

Art. 6 : Inscription et dossard

Les inscriptions se feront directement sur le site Internet : www.protiming.fr; ou sur place le samedi 14 novembre de 14h00 à 18h00 en fonction des dossards encore disponibles (limité à 1500 dossards sur l'ensemble des 2 courses).

Date limite d'inscription sur le site, le vendredi 13 novembre 2026 à 12h00.

Les inscriptions sont sans limite pour la marche.

Les inscriptions sont limitées à 150 enfants pour le relais parents / enfants.

Les inscriptions sont limitées à 1500 coureurs pour les deux courses cumulées 10km solo et relais.

Les courses 10km solo et relais sont ouvertes à tous licenciés ou non.

Seuls les non licenciés devront présenter le PPS disponible sur Protiming lors de leur inscription.

Pour les mineurs : attestation parentale à fournir (voir Art. 7 ci-dessous).

Les dossards sont à retirer sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que la licence ou le PPS (pour les non licenciés) à partir de 14h le samedi 14 novembre 2026.

Le dossard devra être porté et attaché non plié avec 4 épingles sur la poitrine ou positionné sur un porte dossard.

Art. 7 : Certificat médical

Pour tous les non licenciés, il est obligatoire de compléter le PPS disponible sur Protiming.

Seules les personnes participant à la marche et au relais parents / enfants ne sont pas dans l'obligation de présenter un certificat médical.

Pour les licenciés aux fédérations FFA-UFOLEP : joindre une photocopie de la licence actualisée 2026/2027 sur le site ou la feuille d'inscription OU la présenter lors du retrait des dossards.

Pour les mineurs participant au 10km : signer une attestation des parents et la joindre à l'inscription, autorisant l'enfant à courir sous son entière responsabilité.

EXEMPLE d'attestation mineur :

«Je soussigné(e) Mr / Mme autorise mon enfant à participer à la course 10km organisée par Novo Nordisk. »

Remplir ce document et le signer.

Art 8 : Classements et récompenses

Les résultats seront en ligne sur le site : www.Protiming.fr dès les derniers arrivés de chaque course.

Les résultats seront affichés sur place.

Les récompenses seront distribuées aux trois premiers Hommes et trois premières femmes du 10km solo ainsi qu'aux trois premiers duo du 10km relais.

Il n'y aura pas de récompenses par catégorie étant donné que les inscriptions à la course sont gratuites.

Seuls les coureurs présents pourront prétendre à la remise de leur récompense.

Récompenses OFFERTES par les différents partenaires.

Pas de podium pour le Relais Parents enfants chaque enfant sera récompensé à l'arrivée.

Art 9 : Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires agréées pour l'utilisation faite de son image suite à sa participation à la course.

Art. 10 : Conclusion

En signant le bulletin d'inscription ou en s'inscrivant sur le site, tous les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

Fin du règlement.